

Accueil extra-familial, ça bouge enfin !

Stéphane Rossini

La politique familiale constitue un élément important des politiques de solidarité. Au cœur de la cohésion sociale, elle subit depuis quelques décennies des transformations importantes. C'est que les besoins des familles évoluent. Il faut donc en tenir compte, malgré les résistances des forces conservatrices, UDC et PDC, sévissant tant les cantons qu'au niveau fédéral.

C'est, par exemple, le but des actions en faveur de la conciliation « famille et travail », via les structures d'accueil extra-familial : crèches, cantines scolaires ou réseaux de mamans de jour. Celles-ci sont désormais essentielles pour les nombreux parents qui, par choix ou par nécessité économique, doivent travailler. Par leurs prestations, elles réduisent le risque de devoir opposer enfants et activité professionnelle.

Action fédérale

Pour répondre à ces besoins, le Parlement fédéral s'est engagé activement au début des années 2000. Avec la mobilisation déterminée du PS, en collaboration avec les organisations patronales et des élus bourgeois disposés à dépasser la vision de la « femme à la maison et derrière les fourneaux », un programme national d'impulsion a été initié pour faire face à la pénurie de places d'accueil extra-familial.

Le Parlement a voté, en mars 2001, le principe de soutenir financièrement la création d'environ 80 mille nouvelles places. L'action a démarré en 2003. Fort du succès obtenu à ce jour, le programme, qui devait se limiter à une dizaine d'années, se poursuivra jusqu'en 2019. Il associe Confédération et cantons, ces derniers devant, avec les communes, garantir la pérennisation de l'opération.

Bilan en 2016

En janvier dernier, la Confédération a présenté un état des lieux sous forme de bilan. Les résultats sont réjouissants. 2825 demandes ont été approuvées et ont permis la création de 50'600 places d'accueil. Près de 200 demandes (pour 4700 places) sont en cours de traitement. La Confédération a ainsi engagé quelque 328 millions de francs. C'est beaucoup moins que le milliard initialement espéré, mais c'est une contribution significative, aux effets très positifs pour la population. Le tiers des places se trouve en Suisse romande et au Tessin.

Et puis, on observe que le taux d'occupation des nouvelles places atteint 77%, ce qui est très bon et confirme les besoins. D'ailleurs, les listes d'attente demeurent généralement la règle en bien des endroits. Cela notamment en raison du manque de disponibilités pour les bébés ou d'horaires « inadéquats » (pas de place disponible le jour désiré).

Le Valais avance

A ce jour, 45 communes valaisannes ont bénéficié des subventions fédérales, dont 9 dans le Haut. 93 demandes ont été formulées et 1645 places créées, pour environ 9 millions de francs de subventions obtenues. Cela représente 4% des demandes, 3,9% des nouvelles places et 3,4% des subventions. En regard de la population concernée, le Valais se situe dans la moyenne, puisqu'il compte 4% de la population de 0 à 15 ans.

Cette situation est plutôt réjouissante, car le bilan 2003-2008 s'avérait relativement mitigé pour les communes valaisannes. En effet, durant la première phase du programme, le Valais ne représentait que 2,7% des nouvelles places.

De toute évidence, une prise de conscience est intervenue et une dynamique positive s'est instaurée pour venir en aide aux parents confrontés à la difficulté de concilier travail et famille. Cela doit se poursuivre. Il serait dommage de ne pas profiter pleinement des aides fédérales pour rattraper définitivement notre retard.

Voir aussi : <http://www.bsv.admin.ch/themen/zulagen/index.html?lang=fr>